

# COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



## JOURS DE COLLECTE

- MARDI**  Recyclage  
**MARDI**  Résidus alimentaires  
**VENDREDI**  Déchets

Les déchets sont ramassés une seule fois par semaine.

## HEURES DE DÉPÔT

### RUES RÉSIDENTIELLES

Entre 19 h la veille et 7 h le jour de la collecte.

### ARTÈRES COMMERCIALES

Entre 7 h et 10h le jour de la collecte.

## N'OUBLIEZ PAS !

La participation à la collecte des résidus alimentaires est obligatoire (règlement 16-049 de la Ville de Montréal).

[ville.montreal.qc.ca/plateau/collectes](http://ville.montreal.qc.ca/plateau/collectes)

## Suivez-nous :

 @LePMR  @LePMR  /leplateaumontroyal